

Les bacs, les auges et les seaux

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Produits](#) / [Equiperment de chantier](#)



Un trio indispensable

Bien qu'il représente des millions d'unités vendues chaque année, le marché des contenants est principalement dominé par le seau. Toutefois, au sein des libre-services, il est important de consacrer également une place aux auges et aux bacs à malaxer qui répondent à certaines spécificités professionnelles et affichent des ventes en volume non-négligeables.

Les artisans du bâtiment utilisent fréquemment différents contenants pour réaliser leurs préparations, qu'il s'agisse de mortiers, bétons, enduits... Au sein des négoce matériaux, trois produits sont principalement commercialisés à savoir les seaux, les auges et les bacs de malaxage. Ils répondent à une clientèle composée à 90% de maçons mais peuvent aussi servir pour d'autres professionnels comme les plâtriers, les plaquistes ou encore les carreleurs.

Trois matières pour trois niveaux de prix

Dans les années 1960, les différents contenants utilisés dans le monde du bâtiment étaient en tôle huilée, un matériau synonyme de robustesse mais qui présentait l'inconvénient d'être peu pratique car lourd et difficilement nettoyable. Peu à peu, le plastique, entendons par-là le polyéthylène, s'est imposé, comme dans de nombreux autres secteurs d'activité grâce à ses nombreux avantages (légèreté, maniabilité). Aujourd'hui, il reste encore la matière la plus transformée par les industriels spécialisés du marché avec un volume qui représenterait environ 60% des ventes. Complètement démocratisé et facile à transformer, il bénéficie de ce fait d'un niveau de prix très attractif.

Toutefois, les contenants plastiques ne constituent que l'entrée de gamme au sein de la distribution professionnelle. En effet, si les utilisateurs sont attirés par le prix d'appel, bien entendu, mais également par la légèreté de ces contenants, ils n'en font l'acquisition que pour des applications très ponctuelles (souvent pour du dépannage), la matière étant trop peu adaptée aux conditions de travail sur chantiers. Le polyéthylène résiste en effet très mal aux chocs et ne convient pas aux habitudes de travail des maçons qui laissent souvent sécher la préparation dans le contenant pour venir ensuite frapper le cul de ce contenant à l'aide d'une truelle pour dégager ainsi la matière devenue solide. De plus, le plastique ne supporte pas les températures basses et

risque de casser.

En parallèle de l'arrivée du polyéthylène sur le marché, un autre matériau a peu à peu séduit les professionnels du bâtiment, le caoutchouc naturel. Bien que trois à quatre fois plus lourd que le plastique et pouvant générer une odeur désagréable, il présente l'avantage d'être plus épais tout en gardant une certaine souplesse. Il résiste ainsi parfaitement au gel ou aux différentiels de températures importants tout en étant très maniable et facile à nettoyer. Considérés comme le haut de gamme, les contenants en caoutchouc naturel représentent environ 15% des ventes en volume et sont essentiellement plébiscités par les ouvriers du gros-œuvre à la recherche de produits robustes qui répondent aux contraintes des chantiers de longue durée. Bien que leurs ventes tendent à diminuer depuis une dizaine d'années, ils répondent donc toujours à une certaine demande.

Du fait d'écart de prix importants et de propriétés intrinsèques très différentes entre le plastique et le caoutchouc naturel, les fabricants ont tenté, avec l'arrivée du caoutchouc synthétique dans les années 1990, de trouver un compromis industriel capable de satisfaire aux exigences de tous les corps de métiers. Également baptisé EPDM (Éthylène-Propylène-Diène-Terpolumyre), ce matériau réside en l'ajout dans le plastique d'un dosage de caoutchouc naturel. Les produits, formés par injection, bénéficient ainsi d'un rapport poids/résistance intéressant tout en restant souples et facilement déformables. Moins chers que les modèles en caoutchouc naturel, ils représentent aujourd'hui un quart des ventes et sont logiquement positionnés sur le moyen de gamme.

Le seau, le contenant incontournable

Si la vente de ces trois contenants s'élève en volume à des centaines de milliers d'unités, le seau représente à lui seul entre 70 et 75% des achats des professionnels du bâtiment, notamment les modèles en plastique d'une capacité de onze litres qui font figure de standard – il se vendrait chaque année plus d'un million de seaux plastiques. Les versions de douze et treize litres en caoutchouc synthétique bénéficient également d'une grande rotation tout comme les seaux de vingt-cinq litres qui sont typiquement destinés au secteur de la maçonnerie.

Du fait de cette hégémonie, les auges ne sont créditées que d'environ 20% des ventes en volume. Moins universelles (leur forme rectangulaire peut parfois être contraignante), elles répondent presque exclusivement aux attentes des maçons et des plâtriers qui les utilisent pour le gâchage et le stockage, le temps de la mise en œuvre, du mortier ou du plâtre. Sur cette famille de produits, les ventes sont principalement axées sur le modèle en caoutchouc synthétique d'une contenance de trente à trente-cinq litres qui est préconisé pour les grands chantiers. Derrière ce cœur de marché, les versions plastique de dix et douze litres d'un côté et de vingt-cinq et trente litres de l'autre s'apparentent également à des références classiques tout comme les auges en caoutchouc naturel de petites capacités comme les douze litres.

Avec une part des ventes en volume estimée aux environs de 5%, les bacs à malaxer ne font pas partie des incontournables même si leur présence dans les linéaires demeure indispensable, par exemple pour répondre aux demandes des carreleurs qui les utilisent de plus en plus pour mélanger les colles. Sur le marché professionnel, les bacs en caoutchouc synthétique d'un volume de trente litres constituent le cœur de l'offre, suivis de près par les modèles en plastique de capacités équivalentes (20, 30 et 40 litres) et les versions en caoutchouc naturel d'une quarantaine de litres qui sont, là encore, plébiscitées par des professionnels qui en font un usage intensif comme les plaquistes et les plâtriers.

Un besoin réel d'innovations

Depuis leurs mises respectives sur le marché, qu'ils soient en plastique, caoutchouc synthétique ou caoutchouc naturel, les seaux, auges et bacs à malaxer n'ont quasiment pas fait l'objet d'innovations à tel point qu'il est aujourd'hui difficile pour les industriels de se démarquer de la concurrence tant les produits présentent des géométries et des contenances similaires. Tout juste la forme des anses se différencient-elles suivant la marque. Au sein de la famille des seaux, des versions spécifiques au métier de carreleur ont toutefois fait leur apparition. D'une capacité de seize litres (volume suffisant au mélange manuel des colles), ils bénéficient d'un centre de gravité plus bas qui répond aux conditions de travail de ce corps de métier et sont plus stables afin d'être facilement tirés sur le sol. Notons que le marché a connu quelques évolutions marquées principalement par l'ajout d'anses sur les contenants, une particularité venue directement de la péninsule ibérique et qui a contribué à dynamiser les ventes compte tenu du fort contingent d'ouvriers du bâtiment issus de cette région.

Forts de ce constat et conscients que le développement des ventes des contenants passent avant tout par l'apport d'innovations marquantes, les industriels commencent aujourd'hui à redessiner leurs produits. Récemment, une auge de 25 litres plus haute et moins large que les versions standards a ainsi fait son apparition. Brevetée par la société française Ocai, elle intègre une graduation qui facilite les opérations de mélanges ainsi que des empreintes servant à ranger la taloche ou d'autres outils lorsque l'artisan ne les utilise pas. Quatre angles vifs ont également été formés pour favoriser le raclage des outils et ainsi diminuer le temps de nettoyage tout en permettant de garder un outil propre. La société Sofop-Taliaplast s'est quant à elle penchée sur la prévention des TMS et vient de déposer un brevet sur un de ses seaux. Le système consiste à maintenir l'anse du seau à la verticale pour faciliter la manipulation quand elle est répétée.

ND

[Le seau, le contenant des négoce en décoration](#)

A l'instar des seaux utilisés dans le bâtiment, les seaux pour peintures étaient autrefois fabriqués en métal. Le peintre laissait alors sécher le reste de peinture dans le seau puis le brûlait à l'aide de pétrole pour nettoyer le contenant. Les modèles en plastique se sont ensuite imposés, d'abord de forme ronde. Le papier peint était alors le revêtement mural le plus populaire et les surfaces à peindre étant peu étendues, les peintres utilisaient principalement des brosses rondes. Dans les années 1980, la peinture s'est démocratisée et, du fait de surfaces à peindre plus importantes, le rouleau est peu à peu devenu l'outil numéro un du peintre. Logiquement, le seau s'est adapté à cet instrument pour prendre la forme rectangulaire que nous connaissons encore aujourd'hui. En terme d'innovations, ces produits n'ont pas connu d'évolutions marquantes, si ce n'est des capacités plus adaptées, le cœur des ventes se situant aujourd'hui sur les modèles de sept et huit litres. Toutefois, pour ce type de seaux, les fabricants se sont montrés assez inventifs puisque il y a environ quatre ans, afin de limiter les opérations de nettoyage souvent plus longues que dans la maçonnerie, est arrivé le principe de pelliculage qui consiste à poser dans le seau plusieurs films superposables qui se jettent directement après utilisation. Depuis quelques années, ces films peuvent être remplacés par des coques qui apportent plus de résistance et évite tout risque de déchirement.

